

LE PUBLICISTE.

DUODI 2 Vendémiaire, an VII.



Ordre donné par le grand-seigneur de ne recevoir dans le port de Salonique aucun vaisseau de guerre étranger. — Inquisition de la police secrète de Vienne. — Troubles arrivés dans la Silésie. — Conduite despotique du gouvernement russe envers les habitans de cet empire. — Maladie épidémique dans une partie de la Saxe. — Nouvelles diverses d'Angleterre et d'Irlande.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 25 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.
Les Loix et Arrêtés du directoire sont distribués aux Souscripteurs sans augmentation de prix, dans des supplémens qui paroissent aussitôt qu'il y a assez de matière pour en former une demi-feuille.
Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moulins, n^o. 423, butte des Moulins, à Paris.

TURQUIE.

De Salonique, le premier fructidor.

Le grand-seigneur a envoyé un firman au gouverneur de cette place, pour lui ordonner de ne recevoir aucuns vaisseaux de guerre, de quelque nation qu'ils soient, dans le port; & dans le cas de violence, de faire feu sur eux indistinctement.

En conséquence, on presse plus que jamais les préparatifs militaires, soit pour augmenter la garnison de cette ville, soit pour la pourvoir des provisions qui peuvent assurer la défense de ce poste important.

ITALIE.

De Mantoue, le 15 fructidor.

Depuis ce matin, il n'est permis à personne de sortir de cette ville; les portes en sont fermées & ne s'ouvrent qu'à ceux qui se présentent pour y entrer. On procède avec beaucoup d'ordre & de tranquillité à faire des visites domiciliaires chez plusieurs personnes. On a arrêté quelques individus non pourvus de cartes de sûreté, ainsi que quelques étrangers suspects. Le cercle constitutionnel a été provisoirement fermé.

Hier au soir arriva ici un courrier extraordinaire envoyé au commissaire du pouvoir exécutif, & chargé aussi de dépêches pour le commandant de la place. On en ignore absolument le contenu; on sait seulement que les nouvelles qu'elles contiennent nécessitent une augmentation de garnison, & que l'on va préparer de nouvelles casernes pour loger de nouvelles troupes. L'arsenal est toujours dans la plus grande activité, & le gouvernement a ordonné qu'il seroit pourvu de fer & d'autres objets nécessaires à la fabrication des armes. Quant aux munitions de bouche, la ville est approvisionnée pour deux ans, & l'on doit encore y faire entrer des provisions pour un an.

DANEMARCK.

De Copenhague, le 18 fructidor.

Le chambellan comte Ferdinand de Luckner a été nommé depuis quelque-tems ambassadeur du roi de Danemarck à la Haye. C'est le fils cadet du vieux maréchal Luckner, qui avoit des biens dans le Holstein, où il a laissé plusieurs enfans. Il a été quelque-tems secrétaire de légation à la cour de Vienne, & devoit aller comme ministre à Varsovie. Mais depuis le partage de la Pologne, Luckner étoit revenu dans le Holstein, où il est resté comme particulier jusqu'à sa nomination pour la Haye. C'est un homme de talent, très-agréable en société & ne manquant pas de connoissances.

AUTRICHE.

De Vienne, le 25 fructidor.

Voici ce qui s'est passé dans le commencement de ce mois à l'égard d'un Italien, de la part de la police secrète de cette ville, dont je vous ai déjà entretenu.

Cet italien, dentiste de profession, et habitant Vienne depuis très-long-tems, reçoit un matin l'ordre de partir dans les vingt-quatre heures, & de quitter les états autrichiens dans six jours. Étonné & ne se sentant nullement coupable, il va à la police, demande pourquoi on lui a donné cet ordre. On lui répète l'ordre pour toute réponse. Il observe qu'ayant beaucoup de dettes et des affaires à régler, il lui seroit impossible de partir; mais toute remontrance étoit inutile: il se rend donc de suite au bureau du baron de Thugut, qui, comme ministre des affaires étrangères, donne les permissions de voyager dans les pays héréditaires. Il obtient de lui une permission par écrit d'aller à Venise & d'y demeurer. Il revient à la police pour quelques autres formalités relatives à son passeport. Les commissaires lui annoncent que Venise se trouvant dans les états autrichiens, il ne pouvoit y aller, & refusent d'achever le passe-port. Mais j'ai, dit-il, une permission du baron de Thugut. — Cela n'est pas possible; montrez-la: il la tire de sa poche & la leur présente. Les commissaires stupéfaits ne savent que dire & s'entre-regardent. Après beaucoup de refus de la part des commissaires & de sollicitations renouvelées de son côté, on le mène enfin dans un coin du bureau, & on lui montre un grand livre dans lequel son nom étoit inscrit. Il y étoit accusé d'avoir, tel jour, dans une maison publique, parlé trop librement & ri d'une manière suspecte des affaires d'état.

C'étoit-là le motif de son exil : ne voyant aucune signature ni aucune indice de dénonciateur, il protesta de son innocence & réclame fortement de sa confrontation avec son dénonciateur. Il assure qu'il n'a jamais été dans le café dont il s'agit, & qu'à la date marquée il veut prouver par vingt témoins qu'il a été bien loin de là. Les commissaires répondent que le dénonciateur étoit absent. Mais il arrive enfin.

Connoissez-vous cet individu, lui dit un des commissaires, en lui montrant l'italien ?

L'Espion : Non.

Le Commissaire : Ne vous rappelez-vous pas l'avoir vu quelque part ?

L'Espion : Non.

Le Commissaire : Connoissez-vous cette dénonciation ? (en lui mettant sous les yeux le grand livre.)

L'Espion : Oui ; c'est moi qui l'ai faite.

Le Commissaire : C'est là celui que vous avez dénoncé ? il dit que vous l'avez calomnié.

L'Espion, sans perdre contenance & sans embarras, affirme aussitôt qu'il reconnoissoit en effet cet individu ; que c'étoit un de ses camarades qui l'avoit entendu.

L'italien devient furieux & proteste de nouveau de son innocence. Il demande à être confronté dans ce nouveau dénonciateur ; mais la police voyant que cette affaire auroit trop d'éclat & rougissant de pareils satellites, renvoya l'italien, à condition qu'il n'ébruiteroit pas cette aventure. On renvoya aussi l'espion, sans lui faire le moindre reproche.

L'italien connoissant le tribunal redoutable auquel il venoit d'échapper, se retira fort satisfait.

Ce trait est propre à faire connoître la police secrète, ou plutôt l'inquisition de Vienne, & la manière dont la liberté & la sûreté individuelle sont garanties dans ces monarchies si vantées.

P R U S S E.

De Berlin, le 23 fructidor.

Il y a eu des troubles en Silésie dans les terres du comte de Schafliots et du baron de Richthof. Les sujets crurent que le roi vouloit abolir tous les services en nature ; et lorsqu'on voulut les y forcer, ils opposèrent la plus vive résistance.

Le roi a confié au ministre, baron de Recl, le soin de rechercher les coupables. On attend ici le ministre de Hoym, contre lequel il arrive tous les jours de nouvelles dénonciations, sur-tout de la Prusse méridionale.

Frédéric II avoit laissé dans le trésor de l'état 104 millions (400 millions de France), & dans le trésor de la maison royale 12 millions d'écus. Guillaume II a laissé 40 millions dans le premier & 8 dans le second. En dix ans il a dépensé, outre les revenus ordinaires sur lesquels ses ancêtres épargnoient encore, 68 millions d'écus de Prusse (à 3 francs 75 centimes). On établit encore la comparaison suivante : Frédéric le Grand envoya pendant la nuit de l'argent au trésor ; Frédéric Guillaume II le fit sortir pendant la nuit du trésor ; & Frédéric Guillaume III, pendant le court espace de son règne en a déjà envoyé en plein jour au trésor.

Le prince Henri ne demeurera plus à Reinsberg, mais à Koenigswinterhausen, dont l'air lui convient mieux, il paroît que son véritable but est de se rapprocher de Berlin.

A L L E M A G N E.

Extrait d'une lettre de Hambourg, du 20 fructidor.

On est vraiment obligé de rougir pour l'humanité, en voyant quels maîtres le hasard lui donne dans les gouvernements absolus. Un empire beaucoup plus vaste que la France, est soumis aux caprices de Paul I^{er}.

On a eu jusqu'ici assez de peine à s'entendre, & en France & en Allemagne, sur l'exacte définition d'un *jacobin*. Il est curieux de connoître quelle étendue on donne en Russie à une épithète qui a passé de mode pour devenir si redoutable & si odieuse. Voici les signes infaillibles auxquels le gouvernement russe reconnoît un *jacobin*.

Celui qui sait lire & écrire, de quelque nation qu'il soit, commence à être suspect, mais s'il est Français, & s'il n'a point émigré, c'est un *jacobin*.

Celui qui lit les gazettes est un homme dangereux ; celui qui en parle, est un *jacobin* & punit comme tel.

Celui qui oseroit douter que le féroce Suwarow, avec 50,000 Cosaques, ne pût faire la conquête de toute la France en une campagne, seroit un *jacobin*.

Celui qui auroit l'audace de dire que les Français sont bons soldats, & Buonaparte grand général, est *jacobin*.

Celui qui seroit assez hardi pour penser que la Pologne n'appartient pas à la Russie, & que les Polonais ont pu se défendre, sans être rebelles, est *jacobin*.

Tout Russe qui croiroit qu'il seroit possible d'être sujet fidèle, en cessant d'être vil esclave, est *jacobin*.

Un jeune seigneur Russe à qui son maître à danser n'auroit pas appris à faire une révérence assez profonde, & celui qui ne baiseroit pas la dure main de Paul, aussi tendrement que celle de sa maîtresse, est *jacobin*. Le comte Soltikow a été réprimandé pour le premier crime, & un des princes Galitzin envoyé aux arrêts, pour le second.

Celui dont le cocher n'arrêteroit pas sa voiture pour descendre & se prosterner, même dans la boue, au passage de sa majesté impériale, est *jacobin*.

Dans les derniers jours de Catherine, celui qui portoit un habit verd-forcé & de grosses bottes, étoit très-suspect aux favoris. Aujourd'hui, celui qui porte un habit verd-clair, des bottes molles & un grand collet, est odieux à Paul ; mais s'il se fait suivre par un chien, s'il a un chapeau rond & un gilet, au lieu de veste, il est sur-le-champ arrêté par la police, & traité en *jacobin*.

Le code le plus complètement ridicule, seroit un recueil des annales de Paul, de son avènement au trône. Rien ne pourroit servir de pendant à tant de loix extravagantes. Je ne citerai qu'un trait plaisant ; les autres sont atroces. L'on avoit ordonné à la police de faire des recherches chez les libraires, pour saisir & confisquer tous les livres dangereux. La police se transporta chez le libraire Gay, & s'empara, entr'autres ouvrages de *L'avis au Peuple* par Tissot. Gay eut beau faire ses remontrances & protester que ce n'étoit qu'un livre de médecine : *Tais toi, maudit Français, lui dit l'officier. On te punira toi-même : notre peuple n'a pas besoin d'avis.*

Un soldat, pour une légère faute dans l'exercice, fut condamné à passer par les verges, en présence de l'empereur. Pendant l'horreur de ce supplice, il apostropha le prince, & s'écria dans son désespoir : *Ah ! tête chauve ! tête chauve !* Paul furieux le fit knouter jusqu'à la mort, & promulgua le lendemain un ukase, qui défend, sous la même peine, de donner à qui que ce soit l'épithète de *tête chauve*, & celle de *né camard*, parce que ce sont là des outrages pour la tête saine de sa majesté. On sait que, pour le même crime, le prophète Elysée fit dévorer ses enfans par des ours.

Le cheval de Paul, ayant bronché dans une rue de Pétersbourg, il fit arrêter sur le champ son cortège, descendit de cet insolent animal, assembla ses écuyers, & leur fit tenir une espèce de conseil, où le cheval, criminel de lèse-majesté, fut condamné à recevoir cinquante coups de gaulles. Paul les lui fit donner en présence de tout le peuple, les comptant lui-même, & criant à chaque coup : *c'est pour avoir manqué à l'empereur.*

De Kiel, le 21 fructidor.

Depuis deux mois, nous avons ici une fièvre putride mêlée de dissenterie, qui enlève une grande quantité de monde. C'est une espèce de peste très-contagieuse, & qui s'est déjà répandue jusques dans les environs d'Hambourg

& de Lubech, à une douzaine de milles d'Allémagne. A Kiel, il meurt journellement depuis huit, seize & dix-huit personnes des deux sexes. Les médecins ayant ordonné de boire du vin rouge, comme un préservatif contre ce mal, les marchands de la ville en ont tout-à-coup augmenté le prix.

De Bareuth, le 25 fructidor.

M. d'Hardenberg, ministre dirigeant des principautés de Bareuth & d'Anspach, est revenu ici de Berlin il y a quelques jours. Avec lui est arrivé le général comte de Schoulenbourg-Kehnert, ministre d'état & contrôleur-général des finances. Le bat de son voyage est d'organiser ces deux pays sur le pied prussien.

M. d'Hardenberg résidera à Berlin à l'avenir. Le roi n'est pas trop satisfait de son administration. Il lui a dit : « Je vous estime, monsieur ; mais il est pourtant vrai que vous avez dépensé beaucoup. » On croit que plusieurs de ceux que M. d'Hardenberg avoit placés, seront destitués, sur-tout le conseiller intime Kretschmann, à Anspach.

Le bruit se répand que dans peu de tems nous prendrons possession de la ville de Nuremberg.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 18 fructidor.

L'ambassadeur de la Porte Ottomane auprès de notre cour, a reçu, par une estafette, des dépêches de Constantinople ; elles n'apprennent rien de plus nouveau que ce que l'on sait touchant l'expédition des Français en Egypte.

Outre la perte des trois navires appartenant à la compagnie des Indes, dont il a été fait mention, des lettres particulières de Calcutta annoncent, depuis peu, plusieurs malheurs semblables arrivés à différens vaisseaux.

On dit que le général Muskein doit se rendre à Dunferque avec quarante ou cinquante barques canonières, afin de protéger l'expédition formidable qui se prépare contre l'Irlande.

Le gouvernement vient d'expédier des dépêches importantes pour l'Amérique.

Sir Sidney Smith est parti avec trois vaisseaux de ligne, pour aller renforcer la flotte qui bloque Cadix, cette flotte se trouvant extrêmement affoiblie par les différens détachemens qu'elle a été obligée d'envoyer dans la Méditerranée. On a peine à concevoir comment les Espagnols n'ont pas profité de ce moment où lord Saint-Vincent n'étoit pas en force, pour sortir & l'attaquer.

Le paquebot parti de Falmouth pour la Jamaïque, a été capturé par le corsaire français *la Constance*.

Les 3 pour cent consol. sont à 49.

I R L A N D E.

De Dublin, le 13 fructidor.

Lord Cornwallis a pris lui-même le commandement des troupes qui vont marcher contre les Français ; ce qui prouve que le danger est plus grand qu'on ne veut le faire paroître. On assure qu'une division de quatre vaisseaux de ligne a dû partir de Brest avec quelques frégates ; & qu'il y a en outre, dans d'autres ports de France, plusieurs navires prêts à faire voile pour les côtes d'Irlande. Ces différentes divisions ne portent pas moins de 20,000 hommes.

Les Français qui ont débarqué à Killala, sont occupés à se retrancher en avant de cet endroit. Jusqu'à présent, le nombre des paysans qui ont reçu d'eux des armes, ne s'éleve pas à trois cents. Ils n'ont point apporté d'argent comptant, si ce n'est quelque monnoie de cuivre. Ils paient tout en papier. Il y a déjà eu des escarmouches avec leurs piquets, & on leur a tué quelques hommes. Castlebar, où le général-major Hutchinson est posté avec six régimens, n'est éloigné de Killala que de cinq mariamètres. Le général Taylor, qui est encore plus rapproché, commande mille hommes.

On écrit de Killala qu'on a découvert une flotte de transport qui faisoit voile dans ces parages. Les corps de milice, ainsi que l'armée de ligne, ont ordre de se tenir prêts à marcher au premier signal.

La partie méridionale de l'Irlande n'est point tranquille. Il s'est manifesté des mouvemens inquiétans dans la ville de Cork.

Le marquis de Cornwallis est maintenant citoyen de Dublin ; il a reçu les titres de cette dignité dans une boîte d'or.

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E.

De Paris, le 1^{er}. vendémiaire.

Le programme de la fête de la république est connu depuis long-tems ; il a été exactement suivi. La journée a été magnifique ; la soirée ne le sera pas moins.

La fête a, pour ainsi dire, commencé dès hier au soir. Des feux d'artifice sont partis au même instant, vers neuf heures, de toutes les tours de Paris.

La journée a été superbe : une foule immense s'est précipitée vers le Champ de Mars, dès le matin, pour y jouir du spectacle des courses & des jeux. Tout est ce soir en illuminations & en danses.

Cette fête a été & devoit être la plus brillante de celles qui ont eu lieu jusqu'à présent.

— On dit maintenant que l'ordre de marcher vers Naples est contremandé. On en conclut que le directoire conçoit de nouvelles espérances d'un accommodement avec la cour de Vienne. Nous rapportons ce bruit, comme nous avions annoncé les premiers relatifs au même objet, sans pouvoir les garantir en aucune manière.

— Les papiers anglais qui viennent d'arriver, confirment les détails donnés sur l'affaire du Béguez, du moins en partie. Ils apprennent que Nelson n'est point mort. Il rend compte lui même de l'affaire, & dit qu'il a attaqué notre flotte lorsqu'elle étoit encore embossée dans la rade du Béguez ; qu'il l'a détruite, mais qu'il ne sait comment il pourra ramener huit à dix de ses vaisseaux qui ont considérablement souffert. Enfin il ajoute que les Français lui ont fait 2500 hommes de ses équipages qui s'étoient sauvés à terre.

Cette circonstance confirme, ce qu'on donne pour certain, que la plus grande partie de nos équipages a été recueillie par nos bâtimens de transports.

On ajoute que les Anglois ont deux à trois vaisseaux qui ont sauté.

Quand le feu s'est déclaré à bord de *l'Orient*, il a entraîné la perte des vaisseaux qui étoient autour de lui. Sans cet événement, la victoire étoit, dit-on, décidée en notre faveur ; il y avoit une partie de notre escadre à qui sa position & le calme n'avoient pas permis de

donner. Le matin, ces vaisseaux étant frais auroient secondé ceux qui s'étoient battus dans la nuit.

Si l'on observe que le *Guillaume Tell*, le *Généreux* & le *Guerrier*, ainsi que deux frégates, n'ont trouvé aucun obstacle pour revenir en France, on pourra se faire une idée du mauvais état des Anglais qui, tout victorieux qu'ils étoient, n'ont pu s'ouvrir un passage.

— On prétend que Sieyes va passer, pour quelque tems, de Berlin à Vienne.

— On répand le bruit qu'une partie de notre escadre de Brest a mis en mer depuis quelques jours.

— On parle de la découverte d'une conspiration tendant à incendier Port-Malo. Il y a long-tems que les Anglais ont des vues sur ce port. Il y a environ trois ans qu'un complot tendant à le leur livrer fut éventé & déjoué par le contre-amiral Cornic, alors commandant de cette place, & que l'on a, depuis quelques mois, forcé de prendre sa retraite.

Quoiqu'il en soit, les signes auxquels on a reconnu la dernière tentative, sont des fusées, des grenades, des matières combustibles avec des mèches répandues dans le port, & principalement aux environs des canonnières qu'on y construit. On a, dit-on, saisi en outre les preuves matérielles de cet attentat médité. Aucun des coupables n'étoit encore arrêté le 26 fructidor. Mais on étoit à leur recherche, & on avoit l'espoir de les trouver.

— Le citoyen Serbelloni est définitivement nommé ambassadeur de la république cisalpine à Paris.

— La gazette de Francfort, sur la foi de quelques lettres de Semlin & de Vienne, annonce une rupture définitive entre la France & la Turquie. S'il en faut croire le contenu, le drapeau rouge flotte sur la grande mosquée, le divan a proclamé la déclaration de guerre contre la république, le 1^{er} fructidor, & l'ambassade française a été enfermée aux Sept-Tours.

Ce qui rend ces faits peu croyables, c'est le séjour paisible de l'ambassadeur ottoman à Paris. La Porte l'eût rapporté avant de se livrer à des rigueurs contraires au droit des gens, & qui provoqueroient de notre part de justes représailles. La Porte sera très-réservee, sans doute, dans le parti qu'elle prendra; & elle hésitera à se détacher de son plus ancien allié, pour s'unir aux plus mortels ennemis du Croissant.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen DAUNOU.

Séance du premier vendémiaire.

Plusieurs salves d'artillerie ont annoncé l'ouverture de cette séance, consacrée à la fête de la Fondation de la République.

Les membres ont pris place au bruit d'une musique militaire; des hymnes & des chants patriotiques ont été exécutés.

Le président a prononcé ensuite un discours dans lequel il a célébré l'époque à jamais mémorable de la Fondation de la République; les évènements qui ont amené

cette grande révolution; le courage que les Français & leurs législateurs ont déployé à cette époque, celui qu'ils ont montré depuis pour conserver leur ouvrage; ce que les factions ont en vain tenté pour le détruire, & les prospérités qui doivent être le prix de tant d'efforts magnanimes que déjà couronne la gloire la plus brillante. Voilà les tableaux que l'orateur a présentés dans un discours éloquent qu'il termine en ces mots:

Représentans du peuple, les dernières fêtes que vous avez célébrées étoient toutes dignes de la patrie dont elles retraçoient les victoires; mais au milieu de la civique allégresse qu'elles inspirent, il venoit se mêler des regrets sur la perte de quelques vainqueurs, & l'on pouvoit même en sentir d'honorables sur les égaremens & les malheurs de quelques vaincus. La solennité que vous célébrez aujourd'hui, ne rappelle que le bonheur & la gloire. Puisse cette auguste fête que le ciel embellit, que tous les arts décorent, où des millions d'hommes libres jurent sur l'autel de la patrie de vaincre pour elle; où, prononcé par vos guerriers, ce serment retentit de l'Irlande au Caire. Puisse ce jour fortuné, présage de nos triomphes nouveaux, si les rois en exigent, laisser dans tous les cœurs des Français de profonds sentimens de vénération, d'amour & de dévouement pour la république!

Ce discours sera imprimé à 12 exemplaires.

Sur un autel de marbre, en avant du bureau, étoit placé le livre de la constitution, surmonté d'une couronne de chêne.

Stevenot a pris la parole à cette occasion après le président; il a demandé, puisque le livre de la constitution étoit exposé aux regards des législateurs, que la séance ne fût pas levée sans que le conseil ne prêtât le serment de défendre cette constitution au prix de sa vie.

A l'instant un cri général d'assentiment est parti de tous les points de la salle; tous les membres du conseil étoient debout, & les cris de vive la république, vive la constitution, ont long-tems retenti.

La musique a exécuté de nouveau les airs de la liberté, & la séance a été levée au bruit du canon.

Système harmonique, développé & traité d'après les principes du célèbre Rameau, ou Grammaire de musique sous le titre de tablature, se rapportant au dictionnaire de J. J. Rousseau, pour servir à l'intelligence & à l'enseignement de tout l'ensemble de la musique, contenant introduction explicative, règles de composition, définitions, observations, principes pour les commentateurs, &c.; avec théorie pour trouver & diriger toutes les harmonies & mélodies; par le citoyen Rey. Prix, 7 fr. 20 cent. A Paris, chez Walter, rue du Sentier, n^o. 36; Voinexim, graveur, rue Germain-l'Auxerrois, n^o. 15, division du Muséum; chez l'auteur, rue Neuve des Petits-Champs, n^o. 1280, & chez les principaux marchands de musique.

Cet ouvrage est à la musique ce qu'une grammaire est à sa langue. Non-seulement il contient les parties qui constituent la nomenclature & le système de l'art musical, mais il indique par une figure géométrique, parfaitement exécutée, les différentes marches par lesquelles on peut enchaîner toutes les harmonies & mélodies. Cette méthode sera aussi utile aux maîtres qu'aux écoliers; & tous ceux qui voudront la suivre & s'en pénétrer, y trouveront des moyens faciles pour devenir savans dans l'art de la composition.

A. FRANÇOIS.